

Altair Avocats conseille les fonds WE POSITIVE INVEST 2 (ARKEA CAPITAL), WILLE FINANCE et SWEN CAPITAL dans le cadre de la levée de fonds de 8 millions d'euros de Beedeez

Altair Avocats a conseillé un consortium d'investisseurs, WE POSITIVE INVEST 2 (ARKEA CAPITAL), WILLE FINANCE et SWEN CAPITAL, dans une opération de levée de fonds de 8 millions d'euros pour Beedeez, entreprise spécialisée dans le domaine de l'éducation numérique et de la formation professionnelle.

Fondée en 2015, le succès de Beedeez repose en outre sur le développement d'un outil LMS (Système de Gestion de l'Apprentissage) spécifiquement conçu pour répondre aux besoins de formation des équipes sur le terrain. La plateforme se distingue par sa capacité d'adaptation à tous les environnements de travail grâce à des formats pédagogiques flexibles, permettant un apprentissage efficace et accessible en tout lieu et à tout moment. Cette approche est complétée par une pédagogie qui encourage un apprentissage partagé, transformant chaque collaborateur en acteur de sa formation, capable d'être à la fois formateur et apprenant.

Cette levée de fonds de 8 millions d'euros, orchestrée par un consortium d'investisseurs et consolidée par un prêt bancaire, témoigne de la confiance du marché dans les perspectives de croissance de Beedeez.

Les fonds levés permettront d'élargir leur offre de formation, d'accélérer leur expansion en France comme à l'international, et seront également investis en R&D .

Au cours de la phase d'audit, Altair Avocats a conseillé , WE POSITIVE INVEST 2 (ARKEA CAPITAL), WILLE FINANCE et SWEN CAPITAL, sur les aspects corporate avec Philippe Beauregard, associé et Elise Yvart, collaboratrice. Les aspects fiscaux ont été confiés à Damien Hautin, associé et Clémence Bauché, collaboratrice. Les questions liées aux contrats commerciaux, IP/IT et aux litiges étaient gérés par Christophe Héry, associé, Mégane Bousserieu, collaboratrice et Brune Dessommes, juriste.

Enfin, les aspects sociaux étaient supervisés par ELLIPSE AVOCATS, représentés par Arnaud Pilloix, associé et Walter Gauthier, avocat.

A propos d'Altair Avocats

Altair Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires implanté à Paris et à Bordeaux spécialisé en corporate, capital-investissement, fusions-acquisitions, fiscalité d'entreprise et patrimoniale ainsi qu'en contrats – concurrence – distribution et en contentieux commercial.

L'équipe d'une quinzaine de professionnels, dont 7 associés, place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.



Pour plus d'informations sur cette opération ou pour toute autre demande, veuillez contacter :

Contact

Christelle Rivière - Consultante média & influence
+33 6 84 46 66 76
c.riviere@eliott-markus.com

Contact

Philippe Beauregard - Avocat Associé
+33 6 86 41 29 50
pbeauregard@altairavocats.com

www.altairavocats.com

[Retrouvez-nous sur LinkedIn](#)